

ACCUEIL JEUNES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

AUTORISATION PARENTALE POUR FRÉQUENTER L'ACCUEIL JEUNES (14-17ANS)

Année civile 2025

Responsables légaux :

	<u>Responsable 1</u>	<u>Responsable 2</u>
Nom		
Prénom		
Téléphone		
Mail		
Adresse		

Identité du jeune :

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Date de naissance : ____/____/_____

En signant ce document et en le remettant au centre social La Magic, j'autorise mon enfant à fréquenter l'Accueil Jeunes de Saint-Pourçain-sur-Sioule et à participer aux activités proposées pendant les heures d'ouverture de celui-ci et dans la limite du taux d'encadrement en vigueur.

De par l'organisation d'un accueil jeunes, j'ai pris connaissance du fait que mon enfant puisse entrer et sortir librement de l'Accueil Jeunes, sans inscriptions en amont. Un pointage des heures d'entrées et de sorties sera mis en place afin de tracer les allers et venus des jeunes.

Cette autorisation est valable sur l'année civile 2025 (du 01/01/25 au 31/12/25).

Droit à l'image - En cochant la case "Accepter" ci-dessous, j'autorise le centre social La Magic et la commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule à filmer et à diffuser les photos et/ou vidéos réalisées à l'occasion des activités de l'Accueil Jeunes, sur tout support, papier et réseaux de communication, y compris Internet. **(Si aucune case n'est cochée, cela sera compris comme un refus)**

☐ **Accepter**

☐ **Refuser**

Utilisation de la navette (Blaise de Vigenère <-> Accueil Jeunes) - En cochant la case "Accepter" ci-dessous, j'autorise mon enfant à utiliser la navette au départ du collège/lycée Blaise de Vigenère et à destination de l'Accueil Jeunes. Trajets effectués les mercredis à 13h, pendant la période scolaire, conduit par l'animateur en charge de l'Accueil Jeunes. **(Si aucune case n'est cochée, cela sera compris comme un refus)**

☐ **Accepter**

☐ **Refuser**

Fait le :

Signature :

À :